

Chapitre 10 - La mise en œuvre d'une croissance soutenable

Notions :

- L'économie circulaire
- L'économie collaborative
- L'économie sociales et solidaire

1. Les limites de la croissance économique actuelle

La croissance économique, traditionnellement basée sur une consommation accrue de ressources et une production toujours plus importante, se trouve aujourd'hui confrontée à des limites écologiques majeures. L'épuisement des ressources naturelles, tel que le pétrole, le gaz, les métaux rares et autres matières premières, est un défi de taille. La surexploitation de ces ressources non renouvelables, couplée à une demande croissante, entraîne une raréfaction et une augmentation des prix, ce qui peut freiner la croissance économique.

La pollution est une autre conséquence néfaste de ce modèle de croissance. Les activités industrielles et la consommation de masse génèrent des quantités importantes de déchets et de polluants, qui affectent la qualité de l'air, de l'eau et des sols. Cela a des impacts négatifs sur la santé humaine et la biodiversité, et contribue au changement climatique, un défi planétaire qui menace l'équilibre des écosystèmes et la survie de nombreuses espèces, y compris la nôtre.

2. La mise en œuvre d'une croissance soutenable

Face à ces défis écologiques, le concept de développement durable a émergé. Il vise à concilier les dimensions **économique, sociale et environnementale** du développement, en prenant en compte les besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.

Le développement durable repose sur trois piliers fondamentaux :

- **Le pilier économique** : il s'agit de promouvoir une croissance économique durable, qui soit créatrice d'emplois et de richesses, tout en étant respectueuse de l'environnement et des ressources naturelles. Cela implique une gestion responsable et efficace des ressources, une utilisation rationnelle de l'énergie, une réduction des déchets et de la pollution, et une innovation constante pour développer des technologies plus propres et plus durables.

- **Le pilier social** : il s'agit de promouvoir un développement social équitable et inclusif, qui garantit l'accès de tous aux services essentiels (santé, éducation, logement, etc.), qui lutte contre les inégalités et les discriminations, et qui favorise la participation citoyenne et la cohésion sociale. Cela implique également de promouvoir des conditions de travail décentes, de respecter les droits humains et de favoriser le dialogue social.
- **Le pilier environnemental** : il s'agit de préserver la qualité de l'environnement et des ressources naturelles, en réduisant l'impact des activités humaines sur l'écosystème, en protégeant la biodiversité, en luttant contre le changement climatique et en préservant les ressources naturelles pour les générations futures. Cela implique une gestion responsable des ressources naturelles, une réduction de la pollution et des émissions de gaz à effet de serre, et une transition vers des modes de production et de consommation plus durables.

Le développement durable implique donc une gestion responsable et équitable des ressources, une réduction de la pollution et des émissions de gaz à effet de serre, et une amélioration du bien-être social.

La mise en œuvre d'une croissance soutenable passe par différentes évolutions possibles de l'économie :

- **L'économie circulaire**

L'économie circulaire est un modèle économique qui vise à limiter le gaspillage des ressources et l'accumulation des déchets en bouclant les cycles de vie des produits, des services, des ressources et des matières. Elle se distingue du modèle économique linéaire traditionnel, qui repose sur une logique d'extraction, de production, de consommation et de jet. L'économie circulaire repose sur plusieurs principes clés :

1. L'écoconception : il s'agit de concevoir des produits et des services en prenant en compte leur cycle de vie complet, de manière à minimiser leur impact environnemental et à faciliter leur réutilisation, leur réparation ou leur recyclage.
2. L'économie de la fonctionnalité : il s'agit de privilégier l'usage à la possession, en proposant des services plutôt que des produits. Cela permet de réduire la consommation de ressources et de prolonger la durée de vie des produits.
3. Le réemploi et la réutilisation : il s'agit de donner une seconde vie aux produits usagés, en les réparant, en les rénovant ou en les transformant pour les réutiliser.
4. Le recyclage : il s'agit de récupérer les matières premières contenues dans les déchets pour les réintroduire dans les cycles de production.
5. La valorisation énergétique : il s'agit de récupérer l'énergie contenue dans les déchets non recyclables pour produire de l'électricité ou de la chaleur.

- **L'économie collaborative**

L'économie collaborative, quant à elle, repose sur le partage et la mutualisation des ressources. Elle permet de maximiser l'utilisation des biens et des services, et de réduire la consommation de ressources et la production de déchets. Les plateformes de covoiturage, de location de logements entre particuliers, ou de prêt d'outils en sont des exemples concrets.

- **L'économie sociale et solidaire (ESS)**

Enfin, l'économie sociale et solidaire (ESS) est un secteur en plein essor, qui se distingue par son approche centrée sur l'humain et le bien commun. En France, les organisations de l'ESS sont les associations, les coopératives, les mutuelles, les fondations et les entreprises sociales. Elles ont pour objectif de répondre à des besoins sociaux, de promouvoir une économie plus équitable et durable, et de favoriser l'inclusion et la cohésion sociale. Elles contribuent ainsi à la transition écologique et sociale, en proposant des alternatives au modèle économique dominant.

Selon les chiffres du ministère de la Transition écologique et solidaire, l'ESS représentait en 2019 environ 10 % de l'emploi salarié en France, soit 2,38 millions de salariés. Ce secteur est en croissance constante depuis plusieurs années, avec une augmentation de 23 % du nombre de salariés entre 2000 et 2019.

Selon une étude de l'Observatoire national de l'ESS, le chiffre d'affaires total des entreprises de l'ESS en France s'élevait à 226 milliards d'euros en 2017, soit environ 10 % du PIB français.